



SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Arrangement proposé des conventions
par sujet aux fins de la présentation
des rapports**

Vu la nécessité de préparer les propositions en tenant compte des consultations récentes tenues avec les mandants sur cette question, ce rapport sera inévitablement présenté tardivement.

Genève, le 11 février 2002.